

## Circonscription de la Région Parisienne

In: Gallia. Tome 30 fascicule 2, 1972. pp. 301-312.

---

Citer ce document / Cite this document :

Fleury Michel. Circonscription de la Région Parisienne. In: Gallia. Tome 30 fascicule 2, 1972. pp. 301-312.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia\\_0016-4119\\_1972\\_num\\_30\\_2\\_2612](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_1972_num_30_2_2612)

---

*Genainville.* — Le Centre archéologique du Vexin a poursuivi, en 1969 et 1970, ses fouilles au lieu-dit *Les Vaux de la Celle*<sup>5</sup>.

a) Le bâtiment secondaire VII n'apparaît plus maintenant, dans la partie explorée cette année, comme recélant un hypocauste ainsi que l'avait fait croire la présence d'un amoncellement de tuiles. Dans le « pavillon » à l'entrée du site a été identifié un fourneau d'hypocauste ayant conservé sa sole de moellons calcaires.

En 1970, le bâtiment secondaire VI apparaît comme une petite salle carrée sur hypocauste

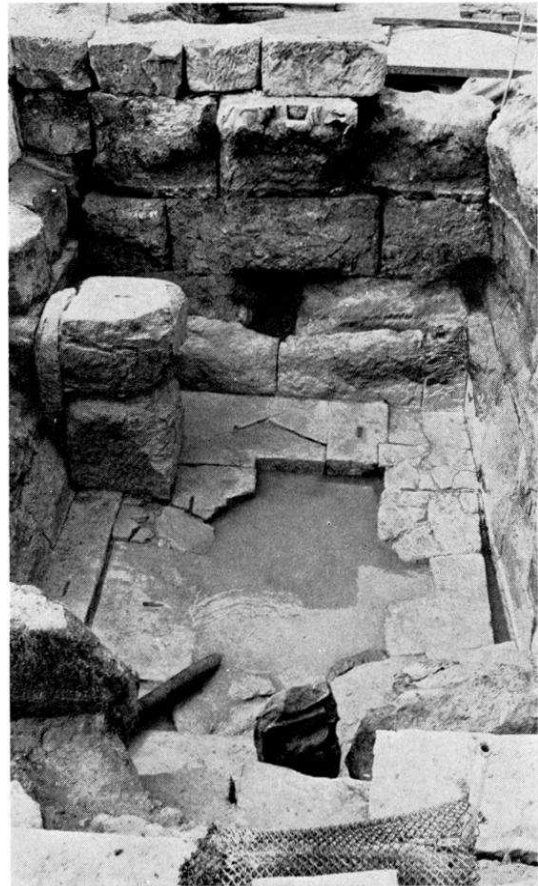
<sup>5</sup> Cf. *Gallia*, XXVIII, 1970, et années précédentes.



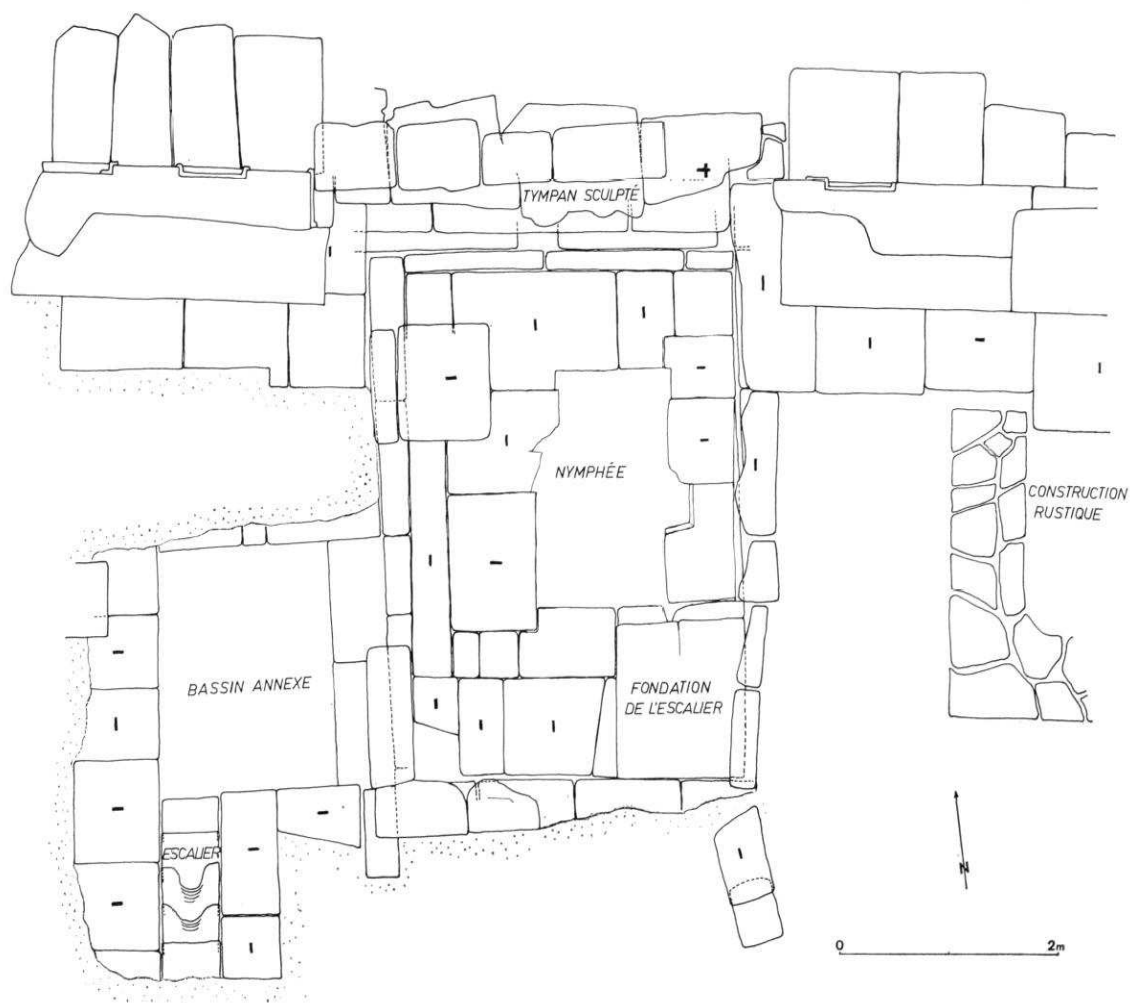
12 Genainville. Graffite sous un panneau d'enduit  
longueur du graffite : 0,30 m .



13 Genainville. Libages de fondations de la galerie o.



14 Genainville. Fond du nymphae.

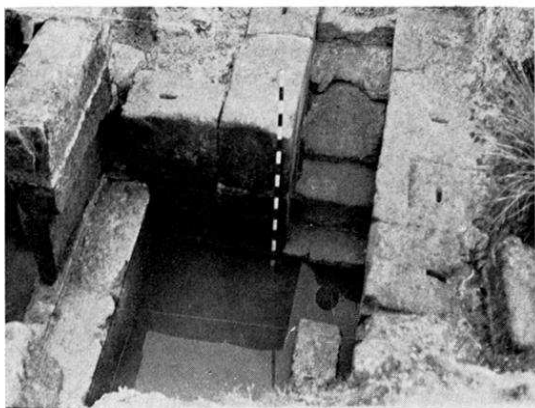


15 Genainville. Plan du nymphée.

(3,05 m × 2,95 m) prolongée par une partie plus étroite (2,35 m) du côté s. et de 1,25 m ; cette dernière partie, au sol de ciment rose, conservait à la base de ses murs, encore hauts de 0,30 m, un décor géométrique d'enduit peint (céramique d'Argonne, fin 11<sup>e</sup> s.-début 11<sup>e</sup> s.). Le bâtiment dénommé « pavillon » dans les fouilles de M. Orième, plus important qu'on ne le pensait, comporte un corps central e.-o., ouvert vers le haut et muni de deux ailes en retour, qui pourraient avoir été reliées par une galerie. Des enduits peints y ont été recueillis en abondance. Dans une couche de la fin du 11<sup>e</sup> s., d'après la céramique, a été découvert un strigile de tôle de bronze.

b) Dans le temple, au fond de la *cella*

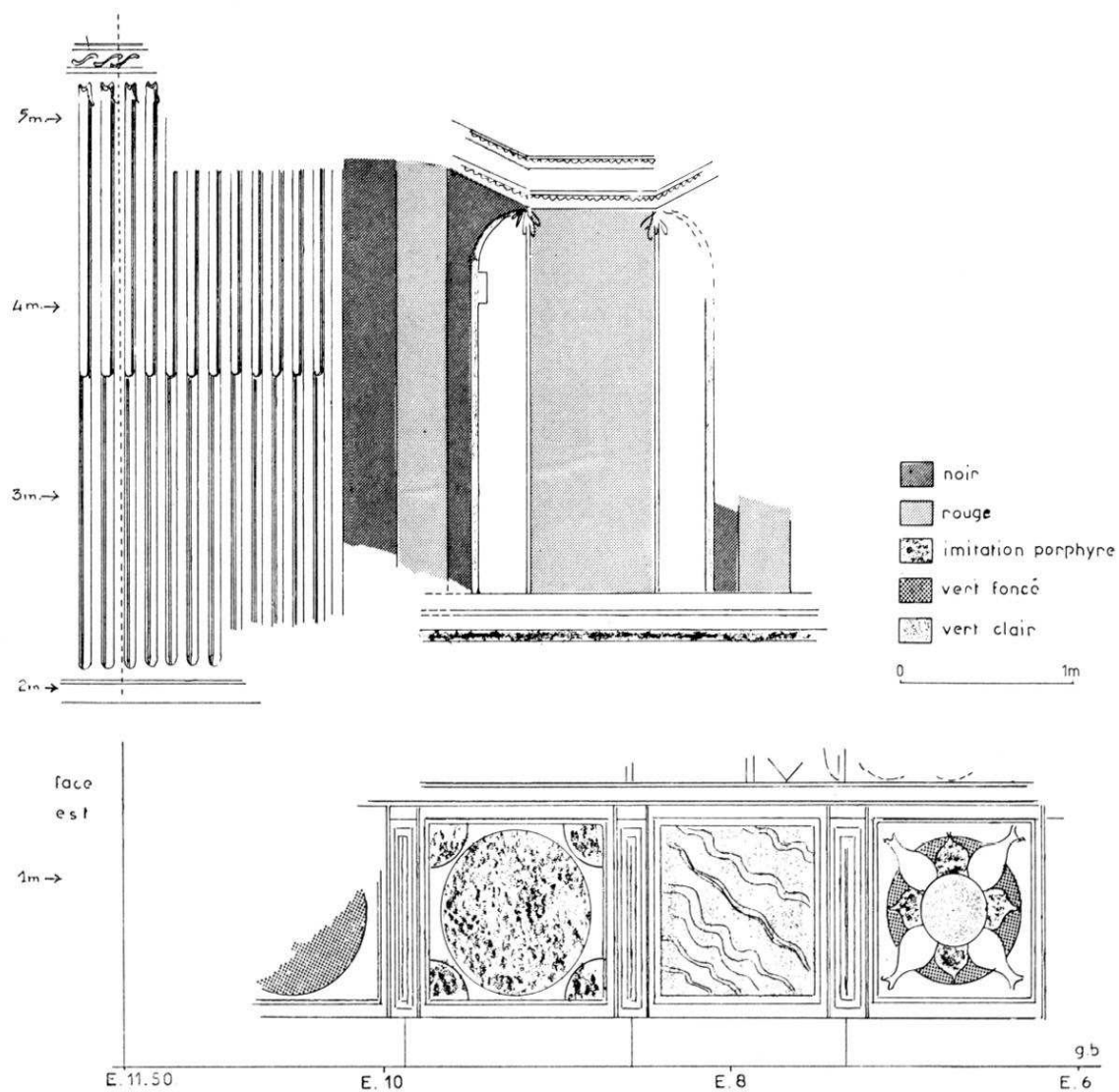
n. (fig. 10), devant la niche, dont le fond conservait des traces d'enduits peints à décor géométrique, a été relevée la présence d'un socle (de statue?) de 1,28 m × 0,72 m, saillant du sol de 0,31 m, devant lequel subsistait, sur le béton du sol, un décor de galets noirs formant des lignes parallèles. Au centre de la *cella* étaient deux fosses bordées de blocs de pierre où ont été trouvées des monnaies, les plus récentes étant 5 pièces de Tétricus. L'entrée de la *cella* portait les traces d'un incendie, suivi de réparations. Elle était barrée de gros blocs de remplissage, retaillés, provenant sans doute du temple. Dans la *cella* s., non encore explorée complètement, on a pu constater que le sol était fait de dalles. Un dépôt



16 Genainville. Petit bassin adjacent au nymphée.



17 Genainville. Panneaux d'enduit décorés.



18 Genainville. Enduits peints (voir aussi fig. 12).

monétaire (*terminus post quem* 16 petits bronzes de Tétricus), y a été découvert. Au niveau supérieur, une monnaie d'argent de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. doit dater une réoccupation tardive.

Le mur A, démonté dans sa partie e. pour reprise, contenait dans son blocage un fragment de colonne en remploi. Il avait conservé sur sa face n., sur 1,60 m de hauteur, trois panneaux d'enduits peints, carrés (fig. 11). Sous l'un d'eux, à la dépose, est apparu un graffiti tracé au charbon de bois (fig. 12). La galerie n. contenait en remploi des fragments d'architecture, des foyers, divers objets et des monnaies, les plus tardives de la fin du III<sup>e</sup> s. Le mur J (face n.) comportait, à la base, 6 rangs de moellons, une forte corniche de grand appareil, puis un décor de panneaux et niches alternés, de petit appareil. Le sol de la galerie s., fouillé, a révélé à la base une couche d'occupation gauloise (avec dallage), coupée par les fondations du temple et surmontée d'une couche correspondant à la construction de l'édifice (débris de taille). Deux foyers tardifs ont été notés sur ce sol (l'un contenait une monnaie de Postume), surmontés d'amas de tuiles et de blocs, l'un de remploi. La galerie o. a été fort endommagée par l'activité des carriers mérovingiens qui ont toutefois épargné de gros libages de fondation (fig. 13). Au s., le nymphée a pu être vidé (fig. 14 et 15). Le fond est fait de grandes dalles minces (12 à 15 cm), posées sur hérisson ; le milieu est effondré. Les blocs des parois sont bien dressés et montés à contre-joint. Un escalier donnait accès au bassin dans l'angle s.-e. L'arrivée de l'eau se faisait par le n. cependant que, dans l'angle s.-o., un orifice communiquait avec le bas du bassin annexe qui contenait un petit escalier (fig. 16). Une canalisation de bois en U passait d'un

bassin à l'autre. Une margelle en dos d'âne, dont plusieurs éléments ont été retrouvés, couronnait peut-être ce petit bassin. Dans le bassin principal ont été trouvés 75 monnaies, de l'époque gauloise à la fin du IV<sup>e</sup> s.

De nombreux éléments de décoration ont été découverts : blocs de corniche, fragment de tête de cyclope, d'un style différent de celui des têtes de cyclope découvertes en 1965 et surtout des enduits peints (fig. 17). (Rapport de M. Mitard).

La fouille stratigraphique d'une butte témoin conservée dans l'angle n.-o. de la cella s., a permis de conclure qu'après sa ruine vers 275, une réoccupation a eu lieu au IV<sup>e</sup> s. (petit foyer avec céramique d'Argonne et monnaie de Constantin), puis une autre au VI<sup>e</sup> s. (époque probable de l'exploitation en carrière). Deux niches rebouchées de 3 m de largeur de la galerie n. ont été découvertes ainsi qu'un important panneau d'enduit peint, composé de deux carrés dans lesquels sont placés des décors symétriques curvilignes, séparés par un trompe-l'œil imitant une mouluration, le tout peint en faux marbre et d'aplats (blanc veiné de brun, jaune tacheté de blanc, vert foncé, jaune orangé et brun) (fig. 18). Parmi les éléments de décoration retrouvés, citons plusieurs blocs de corniche avec ou sans modillons, un fragment de bloc à feuilles imbriquées, deux têtes de femme, la seconde mutilée.

c) Au n., du site (section B du cadastre, parcelle 30) a été fouillé, jusqu'à —12,50 m un puits gallo-romain, couvert de deux dalles reposant sur une margelle de 5 assises de pierres plates, creusé dans le calcaire et mesurant 1,10 m en haut et 0,15 m en bas.

Michel FLEURY.